



Anne Meunier
75 rue de Paris
94340 Joinville le Pont

Joinville-le-Pont, le 2 octobre 2012

À l'attention de Monsieur Olivier Dosne, Maire de Joinville
Pour le « service communication » de la ville

Monsieur le Maire,

Par notre implication dans la vie locale, nous avons participé au village des associations du 8 septembre 2012. Et nous vous remercions pour cet évènement qui nous a permis de nouer des contacts et de découvrir les associations de Joinville.

Bien que l'annuaire des associations Joinvillaises soit sur le site de la ville, nous serions heureux de mieux les connaître et d'être informés précisément des subventions municipales dont chacune dispose.

Il semblerait que la publication par voie électronique des subventions versées aux associations (décret n°2006-887 du 17 juillet 2006^(*)) manque cruellement sur le site de la Ville.

Dans quel recoin du site le chercher ?

Je vous prie d'accepter l'expression de ma meilleure considération,

Anne Meunier, présidente de Joinville Ecologie

(*) dispositions fixées par le décret n°2006-887 du 17 Juillet 2006, pris en application de l'article 22 de la loi du 23 Mai 2006, relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations pour les communes de plus de 3500 habitants